

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LILLE. 104, Rue de Paris
PARIS. 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Éclair

de Roubaix - Tourcoing

BUREAUX :

ROUBAIX | Téléph. 9-51
45, rue de la Gare, 45

TOURCOING | Téléph. 13-85
3, rue Fidèle Lehoucq

Directeur : Eug. GUILLAUMÉ

A PROPOS DE L'ANNIVERSAIRE de la catastrophe de Courrières

Vingt-sept ans plus d'un quart de siècle qui s'est écoulé depuis le jour néfaste du 10 Mars 1906 où les bassins houillers du Nord et du Pas-de-Calais furent parcourus d'un frisson de terreur et d'émotion à la nouvelle de l'effroyable



Les sautoyeurs allemands débarquant avec leurs appareils spéciaux en gare de BILLY-MONTIGNY en mars 1906

Et il ajouta, avec cet accent de fatalisme qu'on devait entendre si souvent par la suite : « C'est la guerre ! » Cette antithèse ainsi formulée par cet Allemand ne montre-t-elle pas, mieux que de longs discours la profonde stupidité de la guerre qui met à la place du plus généreux et du plus noble des sentiments, la solidarité, les pires instincts. Aussi ce serait en vain qu'on se précipiterait à dire que de ne pas rappeler ici, à la date anniversaire de la catastrophe de Courrières, quelle provocation la plus réconfortante des manifestations de cette solidarité qui, alors, ne connut pas de frontières. Solidarité posée jusqu'à l'héroïsme chez les camarades de ceux qui moururent de flammes avait marqués derrière un barrage mortel de gaz empoisonnés. Au mépris de leur propre existence, ils foulaient dans la nappe meurtrière pour ramener les victimes que la mort aurait pu avoir épargnées. Plusieurs d'entre eux ne sont jamais revenus, mais d'autres arrivèrent au but : leurs noms ne sont pas passés à la postérité ; la gloire n'a pas touché de son aile ces héros obscurs, mais si demain pareille catastrophe se reproduisait, soyez sûr que les mêmes dévouements se manifesteraient. Les drames dont les sombres galeries sont, hélas, chaque jour le théâtre, montrent avec quelle ardeur les mineurs se précipitent au secours de leurs camarades en danger. Solidarité internationale, qui, matériellement et pécuniairement, soulève la France et les pays voisins dans un geste d'entraide en faveur des familles que les malheureux, ensevelis laissent derrière eux. Et ces souvenirs qui, à plus de vingt-cinq ans, nous reviennent, font sentir ces actes qui honorent l'humanité, n'est-il pas bon de les rappeler à l'heure où dans le monde entier se lèvent des ferments de haine capables de le replonger dans la barbarie ?

E. VERMEERSCH.

LE PROCÈS FALCOU aux Assises de Rouen

Au cours de la deuxième audience, on a entendu les dépositions des experts

Au début de l'audience d'hier, on a entendu les dépositions des experts, dépositions dont les conclusions sont très discutées. Au cours des explications de M. Robinson, ingénieur qui a examiné la voiture de Madame Boutet, pour en déterminer les avaries et leurs causes un incident surgit entre le président et la défense, qui se plaignait d'avoir été interrompu. L'incident eut lieu. L'atmosphère resta orageuse. Un expert chimiste est ensuite entendu d'après lui, la femme qui était au volant a reçu un jet d'essence par derrière elle, a sauté de la voiture, a reculé devant les flammes, a formé la portière qui la gênait et s'est enfuie. On présente alors aux jurés les vêtements brûlés que la portait la victime. Après la déposition de cet expert, l'un des défenseurs déclare qu'il n'accorde aux expertises aucune valeur, disant qu'il n'admet pas que M. Boutet, deux jours après le drame, ait éprouvé le désir de se porter partie civile et que ce soit seulement après cette constitution de partie civile qu'on ait fait les expertises sur des objets qui se trouvaient chez M. Boutet. Après quelques questions posées aux experts par Falcou, qui suit toujours les débats avec attention et avec calme, le Tribunal se rend dans la cour du Palais de justice avec les experts et le jury pour examiner l'automobile incendiée. Les experts fournissent des explications.



Raymond FALCOU, protestant de son innocence

LA CRISE FINANCIÈRE AMÉRICAINE UN MESSAGE DE M. ROOSEVELT AU CONGRÈS

Le Président réclame le contrôle des banques et la création d'une monnaie supplémentaire

Dans le message qu'il a adressé hier au Sénat et à la Chambre, M. Roosevelt, constate que le gouvernement a été obligé d'intervenir pour la protection des déposants. Notre première tâche dit-il est de rouvrir toutes les banques stables. Il annonce une législation dirigée contre la spéculation avec les fonds des déposants. Il demande au Congrès de donner à l'exécutif le pouvoir de contrôler les banques et de leur donner toute autorité pour rouvrir aussi rapidement que possible, celles qui sont saines et pour reorganiser celles qui devraient l'être. M. Roosevelt demande qu'on amende le Federal Reserve Act pour créer une monnaie supplémentaire qu'il pourrait être nécessaire d'émettre. Il insiste sur la nécessité d'une action immédiate. L'impressionnisme des opérations bancaires ne pouvant durer longtemps. Il termine en affirmant sa conviction que la législation demandée renforcera la confiance dans les banques saines, et marquera le début de rapports nouveaux entre les banques et le peuple américain. Il demandera, en outre sous peu, au Congrès, de prendre deux autres mesures qu'il ne désigne pas, mais qu'il considère comme une nécessité immédiate. La Chambre des Représentants a adopté les mesures d'urgence demandées par M. Roosevelt.

Mesures pour faire rentrer l'or A LA BANQUE DE FRANCE

Pour la première fois depuis le 14 décembre, le bilan que publie aujourd'hui la Banque de France comporte une augmentation de l'encaisse-or. Cette augmentation s'élève à 91.500.000 francs. Il importe, à ce sujet, de remarquer que la Banque de France applique rigoureusement les règles de l'étalou-or. Elle laisse l'or non seulement entrer, mais sortir librement. Cette ligne de conduite, qu'elle est fermement décidée à maintenir, prouve l'état d'équilibre de notre monnaie.

UNE MANIFESTATION DE SYMPATHIE en l'honneur de M. le recteur Chatelet

ELLE EUT LIEU HIER A LILLE ET FUT PRÉSIDÉE PAR M. DE MONZIE, MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Une manifestation de sympathie avait été organisée hier, à Lille, dans la magnifique salle du Grand Théâtre par le personnel enseignant de l'Académie de Lille, à l'occasion de la récente élection de M. le recteur Albert CHATELET, au grade d'officier de la Légion d'honneur. Elle fut présidée par M. de Monzie, ministre de l'Éducation Nationale. Les personnalités présentes. Un nombreux public garnissait, à 14 heures, la salle du Grand Théâtre.



LA RÉCEPTION DANS LE FOYER DU GRAND THÉÂTRE DE LILLE. On voit au centre M. DE MONZIE, Ministre de l'Éducation Nationale, ayant à sa gauche M. CHATELET, Recteur de l'Académie de Lille, et à sa droite, MM. LABBE, Directeur de l'Enseignement technique et LANGERON, Préfet du Nord.

lorsque les personnalités invitées s'agitèrent leur place. A droite de M. de Monzie se tenaient M. Chatelet et M. Faviers, adjoint, représentant M. Roger Salengro; député-maire, à gauche, M. Langeron, préfet du Nord. Les principaux membres de l'enseignement placés dans le ressort de l'Académie de Lille, comprenant les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne et des Ardennes se trouvaient représentés, ainsi que les doyens des facultés, les membres du Conseil de l'Université, directeur, professeur, inspecteurs, professeurs et instituteurs. On remarqua notamment MM. Meunier, inspecteur d'Académie à Amiens; Le Fort, vice-président du Conseil de l'Université, professeur à la Faculté de médecine et de pharmacie; Bachelin, directeur de l'École normale d'instituteurs d'Arras; Cavellin, directeur de l'École des Beaux-Arts à Lille; Tournoiseau, professeur à l'École nationale des Arts et Métiers de Valenciennes; Launay, inspecteur de l'enseignement technique; Machy, directeur d'école à Dunkerque, pour l'enseignement primaire élémentaire; Genthe, professeur au Lycée Falcou; Labbe, directeur de l'Enseignement technique, et un grand nombre de personnalités appartenant au corps enseignant. Les allocutions. Signalons qu'un concert était au programme, concert de choix, avec le

LE DOLLAR A 25 FRANCS... AU BAR!



Une certaine émotion s'est emparée de la colonie américaine à Paris, lorsqu'elle a su qu'une grande agence de voyage, qui n'est pas américaine, offrait seulement 15 francs par dollar. Un grand bar, proche de l'Opéra, change le dollar à 25 francs, mais à condition que le consommateur paye une consommation par dollar. Dans ces conditions, les Américains peuvent échanger autant de dollars qu'ils le désirent, le tout dépend de leur résistance à Falcou! Votre photo montre le bar dans lequel a été affiché que le dollar est échangé contre : 25 francs.

Notre prochain feuilleton de l'excellent écrivain Olivier Duverger

La Chevreière de Beauvoir

est un moderne roman d'aventures et de splendide amour.

IMPORTANT DÉBAT SUR LA POLITIQUE EXTERIEURE A LA CHAMBRE

Les livraisons de matériel de guerre de l'Italie à la Hongrie et les incidents à la frontière allemande ont été évoqués

M. PAUL-BONCOUR A DÉFINI L'ATTITUDE DE LA FRANCE

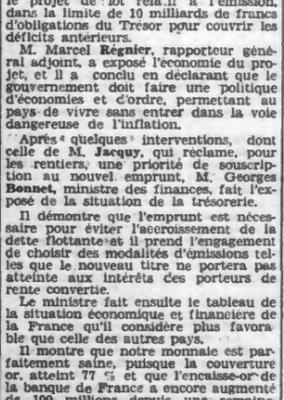
(DE NOTRE RÉDACTION PARISIENNE)

Un débat de la plus extrême importance sur la situation internationale s'est engagé hier à la Chambre, mais s'il venait à son heure, il se vint malheureusement, qu'à une heure tardive, tout a fait à la fin de l'après-midi, si bien que la séance, grâce à ces méthodes de travail singulières de l'Assemblée, ne s'est terminée qu'à 21 heures. Il fut pour point de départ la fixation de la date de l'interpellation de M. Ybarnégary sur la politique extérieure. Le député basque, avec une sobriété et une érudition étonnantes, porta à la tribune les récents incidents du trafic d'armes à la frontière hongroise. Brossant un tableau succinct des graves menaces que peuvent faire courir à la paix les agissements de certaines nations, il insista notamment sur le problème des relations franco-italiennes. Cette interpellation, au cours de laquelle M. Herriot fut souvent le premier à donner le signal des applaudissements, avait été écoutée avec une attention profonde par l'Assemblée sur laquelle on sentait planer, invisible, le spectre tragique de la guerre évoqué par Forster. Mais il appartenait à M. Marinus Meunier de pesonner la Chambre, en protestant avec indignation contre ce qu'il appela un discours de panique, se servant ainsi des mêmes mots que, dans ce même hémicycle, quelques mois avant la mobilisation de 1914, avait employés un autre socialiste, M. Marcel Sembat. Puis on entendit M. Guernut, pris à partie par M. Franklin-Bouillon, qui ramassa ainsi le débat du vivant qu'il s'était élevé, sur le terrain des questions de personnes et M. Wallach qui, au départ, sous deux des demandes d'interpellations, également sur la politique extérieure. Ce fut enfin M. Paul-Boncour monté à la tribune, pour y énoncer que la France était la plus extrême vigilance, mais pour élever aussi, appuyé par les applaudissements vigoureux des gauches, des critiques de ceux qui ont attendu pour protester, que ce soit un gouvernement de gauche qui soit au pouvoir.

LE SÉNAT A VOTÉ L'EMPRUNT DE 10 MILLIARDS par 241 voix contre 6

M. Caillaux a précisé que la loi de Finances ne devrait contenir aucun nouvel impôt.

Le Sénat a discuté, hier après-midi, le projet de loi de finances, qui dans la limite de 10 milliards de francs d'obligations du Trésor pour couvrir les déficits antérieurs. Le ministre des Finances, M. Caillaux, a exposé l'économie du projet, et il a conclu en déclarant que le gouvernement doit faire une politique d'économies et d'ordre, permettant au pays de vivre sans être dans la voie dangereuse de l'inflation. Après quelques interventions, dont celle de M. Jacquet, qui réclame, pour les rentiers, une priorité de souscription au nouvel emprunt, M. Georges Bonnet, ministre des finances, fait l'exposé de la situation de la trésorerie. Il démontre que l'emprunt est nécessaire pour éviter l'accroissement de la dette, le ministre estime à 15 milliards le montant des billets théoriques, et il insiste sur la volonté du gouvernement de réprimer la fraude fiscale sans inquier les épargnants de bonne foi qu'il désire, au contraire protéger. M. Caillaux suggère lui aussi que l'on réserve la priorité aux porteurs de rentes converties et à 1/2 %.



Mme GARET, la victime, dans la cour du Palais, après son évacuation

Le Sénat a discuté, hier après-midi, le projet de loi de finances, qui dans la limite de 10 milliards de francs d'obligations du Trésor pour couvrir les déficits antérieurs. Le ministre des Finances, M. Caillaux, a exposé l'économie du projet, et il a conclu en déclarant que le gouvernement doit faire une politique d'économies et d'ordre, permettant au pays de vivre sans être dans la voie dangereuse de l'inflation. Après quelques interventions, dont celle de M. Jacquet, qui réclame, pour les rentiers, une priorité de souscription au nouvel emprunt, M. Georges Bonnet, ministre des finances, fait l'exposé de la situation de la trésorerie. Il démontre que l'emprunt est nécessaire pour éviter l'accroissement de la dette, le ministre estime à 15 milliards le montant des billets théoriques, et il insiste sur la volonté du gouvernement de réprimer la fraude fiscale sans inquier les épargnants de bonne foi qu'il désire, au contraire protéger. M. Caillaux suggère lui aussi que l'on réserve la priorité aux porteurs de rentes converties et à 1/2 %.

L'AGRESSEUR d'une commerçante de Béthune devant les jurés de St-Omer

Paul Paix, qui tenta de tuer sa logeuse, a été condamné à 10 ans de travaux forcés



Paul PAIX, le coloré meurtrier, répondant à l'interrogatoire du président.

L'affaire qui est venue hier, devant les Assises du Pas-de-Calais, peut s'appeler, en termes juridiques, « une manifestation de violence », et cela autant pour l'auteur qui avait à la défendre, que pour le coupable : Paul Paix, 39 ans, né à Denain, ouvrier chaudronnier et n'ayant plus, à proprement parler, de domicile. Paul Paix était accusé de tentative d'homicide volontaire, commise avec préméditation et ayant accompagné un vol qualifié : de soustraction frauduleuse, commise la nuit, à l'aide d'effraction extérieure, dans une maison habitée, alors qu'il était porteur d'une arme; enfin, d'une tentative de soustraction frauduleuse avec les mêmes circonstances aggravantes. Paul Paix avait d'ailleurs, avoué les faits. Le ministère public, par contre, aura la partie facile. Tout semble accuser l'homme qui se tient dans la plus tenue des attitudes au banc des accusés.

Un acte de banditisme

Paul Paix, pensionnaire chez une commerçante de Béthune, Mme Veuve Garet, avait, du 14 septembre 1932, quitté son logement parce qu'il n'avait pu se faire place, il partit s'embarquer chez un entrepreneur de battage de Beauvy, M. Noyer. Le 24 septembre, il quitta son nouvel emploi et, sans ressources, le 30 septembre, il profita d'un moment où le propriétaire d'une maison se trouvait en ville, pour pénétrer dans un petit réduit où il prit, sous les pannes et les chevrons, une grosse lime de maréchal, transformée en plantoir. Avez cet instrument, Paix descendit les barreaux du soupirail de la cave. S'apercevant qu'il ne pouvait passer par là, il cassa un carreau de la fenêtre de la cuisine et fit tourner l'espagnolette. Après avoir bu une bouteille de vin et s'être pourvu d'une bouteille de genièvre, il remonta de la cave où il était descendu, et se disposa à fracturer, avec la lime, le tirou-cuisse du comptoir. Paix, qui devait être ivre, heurta malencontreusement des bouteilles, qui renversèrent. Mme Garet fut réveillée et se leva sursauté. Le cambrioleur, surpris, se jeta alors sur la pauvre femme et la frappa à la tête avec la grosse lime. Après quoi Paul Paix s'enfuit, non sans emporter son modeste butin : une bouteille de genièvre. Arrivé rue de la Lave, à Béthune, il brisa une vitre à l'épicerie Besse et s'empara d'une livre de beurre. Il fut arrêté le lendemain.



Mme GARET, la victime, dans la cour du Palais, après son évacuation

matin, vers 5 heures, Mme Garet a survécu à ses blessures, qui ont néanmoins entraîné la perte d'un œil. Un incident pénible. Cité comme témoin, Mme Veuve Garet, avant de raconter les circonstances de l'agression dont elle fut victime, relate la mauvaise réputation de son ancien élève : un ivrogne invétéré. On l'avait avertie : « Faites attention à vous, il a dit qu'il viendrait vous cambrioler... ». Cette femme de soixante-trois ans qui était une ménagère active, provoqua par sa seule présence, la pitié des jurés. « Mon ciel, dit-elle, a été perdu tout net ». Elle s'exprime d'ailleurs dans le patois de son pays et s'agitote pour dire : « Puisqu'il avait dit qu'il viendrait, il n'avait qu'à me le prendre, sans vouloir me tuer ». — Je demande pardon à Mme Garet, déclare le coupable.

UNE VISITE CHEZ LES ÉLEVEURS de la race bovine bleue du Nord

Elle vient d'avoir lieu dans la région de Valenciennes-Douai-Maubeuge à l'occasion du prochain concours général agricole de Paris



De gauche à droite, au premier plan : MM. GUFFROY, professeur d'Agriculture, SENECHAL, président du Herd-Book de la race bleue, et LEGAT, trésorier; au second plan : MM. NAMUR, secrétaire général et LEBRUN, contrôleur laitier du H. B.

Lundi prochain, va s'ouvrir à Paris, le concours général agricole de 1933. A cette grande manifestation de l'élevage français, la région du Nord sera, cette fois encore, représentée et en quantité et en qualité. Les agriculteurs les éleveurs, se préparent déjà pour présenter leurs plus beaux sujets, leurs plus intéressants produits. Dans la région de Bavay et Maubeuge, un remarquable effort est déployé par les adhérents du Herd-Book de la race bleue du Nord qui, plus encore sans doute que les années précédentes, se distinguera dans la grande compétition nationale. Hier, les dirigeants du Herd-Book de la race bleue accompagnés de M. Guffroy, le distingue et compétent professeur d'agriculture des arrondissements d'Arras et Valenciennes, se sont rendus chez les éleveurs qui participent au concours afin de se rendre compte de la valeur des bovines qui vont être envoyés à Paris. L'après-midi, pour le championnat de l'arrondissement de Valenciennes, ont été implantées en France, brabançonne, hollandaise, flamande, etc.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)